



Résultats des élections aux CAP

Une Autre Idée

A l'heure des comptes, la CFTC souhaite tout d'abord remercier les 2679 électeurs (sur 4444) qui ont exprimé un choix à l'occasion du renouvellement des commissions administratives paritaires et particulièrement les quelques courageux qui soutiennent son action. Elle adresse ensuite ses félicitations aux trois syndicats qui se détachent nettement du lot et notamment aux « autonomes » pour leur progression.

Par delà ces convenances habituelles, il nous paraît indispensable de prendre le recul suffisant pour revenir sur ce que d'aucun appelle (de leurs vœux sans doute) l'effondrement ou la disparition de la CFTC et de dresser le bilan global de ces élections.

Un résultat sans surprise pour une CFTC qui se reconstruit...

Il y a un peu plus de dix huit mois, une nouvelle équipe investissait la direction de la CFTC pour redonner vie à une structure moribonde à la CDC depuis plusieurs années. Comme il est souvent de coutume dans ces circonstances, les anciens responsables du syndicat, non contents d'avoir durablement ternis l'image de la CFTC par leur incurie, ont pris la poudre d'escampette, emportant dans leurs valises l'héritage commun.

C'est donc armée de son seul courage et de ses convictions, que l'équipe syndicale, majoritairement issue de l'ancien syndicat CFTC de la Caisse des mines, s'est mise au travail pour tenter de redonner à la CFTC son image, la place qu'elle mérite dans le dialogue social et défendre l'opinion de celles et ceux qui refusent l'idéologie et la démagogie syndicales.

Vous avez peut-être déjà perçu les changements intervenus, par la lecture de nos tribunes syndicales ou la consultation de notre site intranet mis en ligne en mars 2006. Nous souhaitons faire de ce site, le support privilégié des informations que nous mettons régulièrement à jour. Nous avons fait le choix, dès le départ, de limiter au stricte minimum l'information sur support papier pour ne pas ajouter à la frénésie littéraire syndicale et tenter de donner du sens à la défense de l'environnement.

A la CFTC, nous n'attendons pas qu'une idée devienne majoritaire pour la juger intéressante ou utile, ou, comme l'UAI, que la Direction décide quelle quantité d'arbres il convient de consacrer à l'information syndicale, comme si la décision appartenait à l'employeur ! Nous avons nos propres convictions. Nous les défendons.

Ce faisant, nous avons parfaitement conscience que l'information papier est encore aux yeux de beaucoup le support indispensable de l'information, sans lequel un syndicat pourrait être jugé, à tort, inactif. A l'inverse, nous pensons que beaucoup d'autres aimeraient ne plus avoir à jeter les romans syndicaux plaqués sur papier glacé dans leurs corbeilles. Nous invitons, les uns et les autres, à parcourir notre site intranet pour juger de nos actions. Si, comme nous le pensons, vous n'avez pas le temps de visiter les sites syndicaux durant vos heures de travail, nous vous proposons, sur votre demande express, de vous adresser, par messagerie, les liens vers les nouveaux articles parus sur notre site.

Pour autant, nous savons bien que la confiance ne se décrète pas. Elle se nourrit de contacts et de valeurs communes. Pour notre part, nous sommes convaincus que les valeurs de dignité et de respect de la personne, portées par la CFTC depuis plus d'un siècle, ont, plus que jamais, leur place dans notre institution, parce qu'elles sont empreintes d'une vision à long terme, en rupture totale avec la mode opportuniste actuellement triomphante.

Que nos collègues des autres syndicats se rassurent, nous ne rougissons pas de nos résultats aux dernières élections compte tenu des circonstances rappelées ci-dessus. Nos convictions dépassent la vanité ordinaire et l'orgueil personnel. Nous avons présenté deux listes dans l'unique corps des fonctionnaires de catégorie C. Nos résultats, dans ce corps, restent stables par rapport aux élections générales de 2004 et au renouvellement partiel de 2006, malgré un nombre d'électeurs inscrits en forte diminution.

Si on veut bien s'attarder deux secondes sur l'art des formules démagogiques, s'effondrer comme le dit l'UAI ou disparaître comme le prétend le SNUP n'a pas de sens pour un syndicat qui se reconstruit !

Des petites victoires qui masquent un grand malaise...

Il est parfaitement naturel que l'organisation syndicale sortie « victorieuse » de ce test électoral clame sa victoire. Au-delà de cette satisfaction passagère, il est à notre sens urgent de s'interroger sur la désaffection importante d'une grande partie des fonctionnaires pour ce scrutin. 1765 d'entre eux n'ont pas pris part au vote, soit près de 40%. Bien sûr, la situation n'est pas propre à l'établissement public et traduit une défiance grandissante envers le mouvement syndical. Elle emporte pourtant des conséquences qui devraient rendre la victoire plus modeste.

Lorsque l'UAI déclare qu'un électeur sur trois lui fait confiance, elle vise naturellement les électeurs qui se sont exprimés. La confiance redescend à un sur cinq si l'on considère l'ensemble des inscrits, sauf à considérer que les suffrages non exprimés lui sont acquis par défaut. C'est un peu le défaut d'analyse d'une organisation syndicale qui s'est fait son fond de commerce des idées des autres, fussent-elles les idées de la Direction, pourvu qu'elles soient bonnes à exploiter.

Qui pourrait, par exemple, penser que la création d'un « prêt vert » par la MSG a été initiée et suivie par les représentants de la CFTC ? A peu près personne, puisque ce syndicat s'est réapproprié l'initiative avec la complicité de la Direction (cf article dans Gestion Sociale n° 1517 du 25/10/07).

Qui pourrait penser que la construction du site intranet de l'UAI est toute droite sortie de l'imagination créatrice des responsables de ce syndicat, lorsque l'on constate sa copie conforme avec le site CFTC, créé 10 mois plus tôt. Même le « bleu » a été emprunté aux couleurs historiques de la CFTC !

Qui, enfin, pourrait croire une seconde que cette organisation, qui s'affiche « apolitique », a emprunté, par mégarde ou ignorance, le slogan précisément politique de la « vague bleue » ? Loin de nous l'idée de stigmatiser telle ou telle obédience politique, mais la coïncidence est troublante pour un syndicat dit professionnel.

Aux 1765 fonctionnaires qui se sont abstenus et dont beaucoup reprochent aux syndicats leurs discours démagogiques et politiques, nous voudrions dire (d'autant plus aisément que nous sommes sortis de la campagne électorale), qu'il existe dans l'établissement public un syndicat réellement indépendant de **tout** groupe de pression et exclusivement destiné à la défense des intérêts professionnels des fonctionnaires, salariés et statutaires.

Une représentativité syndicale plus équilibrée dans les trois statuts...

Bien que les personnels des trois statuts (fonctionnaires, privés, statutaires CAN) composant l'établissement public disposent, chacun, d'instances représentatives propres, il faut, pour juger de la représentativité réelle de chaque organisation syndicale, considérer les résultats de toutes les élections, sauf bien entendu pour les organisations syndicales qui se sont résolument positionnées pour la défense exclusive de tel ou tel statut (SUD et le SNUP pour les fonctionnaires par exemple). S'agissant du SNUP, il faudra attendre que ce syndicat soit autorisé à prendre le départ de la course pour juger de son classement à l'arrivée.

A la CFTC, nous considérons que les personnels des trois statuts forment une même communauté d'intérêts face à un employeur unique. Les défis qui attendent notre institution, tant au sein de l'établissement public qu'à l'échelle du groupe, concernent l'ensemble du personnel et devront être relevés collectivement.

La CFTC est donc un syndicat unique chargé de la défense des intérêts individuels et collectifs des personnels, quel que soit leur statut, parce que les droits des uns, mêmes s'ils sont spécifiques, ne peuvent se construire au détriment de ceux des autres.

L'examen du résultat global des élections (CAP Fonctionnaires, CAP Statutaires et délégués du personnel) fait ressortir une représentativité plus équilibrée entre deux groupes relativement homogènes. La représentativité de la CFTC sur l'ensemble ressort à 3%, grâce notamment à sa place parmi le personnel statutaire (26%) et sa progression sensible aux dernières élections des délégués du personnel qui place notre représentativité au dessus de celle d'FO.

